

qui précèdent la moisson, il publie, de quinzaine en quinzaine, un bulletin que s'empresseraient de publier tous les journaux.

Le gouvernement n'a aucun intérêt à donner des chiffres de fantaisie; aussi, le public sera-t-il disposé à ajouter plus de créance aux données de ses agents qu'aux renseignements de ceux qui spéculent sur les grains.

### ALLEZ DANS L'OUEST!

On demande des travailleurs par milliers dans l'Ouest, pour la moisson.

Il y a dans notre province, en ce moment, des centaines et des centaines de jeunes gens qui sont sortis du collège pour n'y plus rentrer et deux ou trois cents étudiants qui ne savent quoi faire de leur corps pendant la durée des vacances.

Nous aimerions à voir ces jeunes gens partir dans l'Ouest, passer un mois ou deux au grand air et travailler de leurs bras. Ils apprendraient en voyageant à connaître mieux leur pays; à travailler ils augmenteraient leurs forces et sauraient une chose qu'ils ignorent encore, ce qu'il en coûte de travail pour gagner de l'argent. S'ils retournent à leurs études, ou s'ils se destinent au commerce ou à l'industrie, après un séjour dans l'Ouest, ils auront appris quelque chose, ne serait-ce qu'à ne pas gaspiller follement l'argent que leurs parents amassent si péniblement.

Mais nous espérons mieux pour eux, nous espérons qu'ils apprécieront la vie libre, la vie heureuse des champs et qu'ils prendront goût aux travaux agricoles.

De toutes les professions, la seule qui ne soit pas encombrée, la seule qui ne le sera jamais, c'est celle d'agriculteur. Qu'ils restent donc sur la terre, ces jeunes gens, c'est ce que nous leur pouvons souhaiter de mieux.

Déjà nous avons trop d'avocats, trop de médecins, trop de notaires, trop de commis de toute sorte; dans le commerce, dans l'industrie la concurrence est forte, acharnée. Il n'y a que notre sol qui manque de bras et, ici comme ailleurs, plus peut-être qu'ailleurs, la terre récompense largement celui qui l'aime et la cultive.

Allez, dirons-nous à ces jeunes gens, allez dans l'Ouest! Quand bien même vous reviendrez avec les mêmes idées que celles que vous avez aujourd'hui sur votre avenir, vous aurez fait quelque chose d'utile pour vous et pour votre pays. Pour vous, vous aurez connu l'effort et vous reviendrez avec de l'argent bien et dûment gagné. Pour votre pays, vous l'aurez aidé par votre travail à sauver une partie de sa richesse qui, sans votre travail, sera peut-être perdue.

### CONFITURES, GELEES ET MARME- LADES

#### Résultats d'analyses

Nous venons de recevoir le bulletin No 119 du laboratoire du Département du Revenu de l'Intérieur. Ce bulletin a trait à l'analyse des Conserve de fruits, confitures, gelées et marmelades; dont des échantillons ont été prélevés en novembre, décembre, janvier et février derniers.

Ces chantillns au nombre de 182 sont classés comme suit:

|                                                           |        |
|-----------------------------------------------------------|--------|
| Non adultérés . . . . .                                   | 53     |
| Douteux . . . . .                                         | 17     |
| Adultérés au point de vue<br>de la loi . . . . .          | 67     |
| Adultérés avec déclaration<br>de l'adultération . . . . . | 30     |
| Adultérés . . . . .                                       | 15 182 |

Dans 32 des échantillons prélevés, il a été trouvé du glucose en forte quantité, bien que rien sur l'étiquette n'indiquât sa présence dans la conserve.

On a considéré comme non adultérées les conserves annoncées comme contenant du glucose quand elles en renfermaient moins de 10 p. c. L'analyste fait remarquer à ce sujet que les manufacturiers prétendent qu'il est utile d'ajouter une petite quantité de glucose pour empêcher la cristallisation du sucre de canne quand les conserves ne sont pas consommées dans un certain délai.

En ce qui a trait aux antiseptiques et teintures employés, rien n'en défend l'emploi et, dit l'analyste, il est probable qu'en ce qui concerne les teintures, les quantités en sont si minimes qu'elles ne peuvent pas être plus nuisibles à la santé que celles employées à la confection des bonbons. La principale objection qu'il trouve à l'emploi des teintures dans les confitures et gelées, c'est qu'elles servent à cacher les défauts du fruit et permettent ainsi d'employer dans la fabrication des fruits d'une qualité inférieure. Il est évident également que ce n'est que par l'emploi de ces teintures qu'on peut faire au moyen de pulpe de pommes les prétendues confitures de fraises et de framboises.

D'après les nouvelles les plus récentes d'Ottawa, le gouvernement est décidé à sévir contre les manufacturiers qui ne se conforment pas aux prescriptions de la loi en mettant en vente des produits composés ou adultérés par l'addition de glucose. Ces adultérations ou additions doivent être clairement indiquées en caractères très visibles sur les étiquettes et non pas en caractères microscopiques comme, paraît-il, le font certains manufacturiers. Encore moins doivent-ils marquer "genuine" un produit réellement adultéré.

### VENTES AU COMPTANT OU A CREDIT

Il y a quelque vingt ans, un jeune homme, plein d'énergie, d'activité et d'enthousiasme, résolut de s'établir à son compte. Son capital se limitait à quelques dollars, aussi commença-t-il avec un petit étal de bonbons et de fruits. Sa persévérance, son honnêteté et le soin qu'il apportait à son commerce portèrent leurs fruits et plus tard il ouvrit une épicerie où il vendait au comptant.

Ce jeune homme était honnête, aimable et industriel; ses annonces étaient habilement rédigées et comportaient un changement dans chaque édition des journaux locaux; au bout de peu de temps, il agrandit son magasin et ajouta à son commerce d'épicerie celui des nouveautés. Plus tard, il abandonna complètement l'épicerie et se trouva à la tête du plus grand magasin de nouveautés de la ville. Il maintint son système d'affaires au comptant et la fortune lui sourit. Son magasin était le seul où le commerce se fit sur cette base dans la ville, et ce commerce était profitable. Ayant débuté humblement, il devint un des riches citoyens de la ville.

Se rendant compte qu'il n'avait pas devant lui un champ assez vaste, ce marchand chercha une ville plus importante, où il pût mettre ses aptitudes commerciales à plus forte contribution; il choisit une petite ville de 15,000 habitants, située dans le même état. C'était une ville manufacturière d'une importance considérable pour l'état. Il s'établit et commença son commerce d'une manière plus prétentieuse qu'auparavant. Il tint bon pendant plusieurs années et, à la surprise des personnes qui l'avaient connu autrefois, fit des arrangements avec ses créanciers et se rendit dans une autre ville pour y ouvrir une nouvelle maison. Il réussit à payer intégralement toutes ses dépenses, mais il lui resta très peu de chose après la catastrophe.

L'auteur de cet article rencontra ce marchand un an après; il était en train de faire de nouveau d'assez bonnes affaires dans une petite ville, toujours d'après le système de ventes au comptant. Questionné sur ses fortunes diverses, il dit:

"Dans la première ville, il n'y avait pas de magasin vendant au comptant et les habitants trouvèrent mon système commode; les épargnes qu'il leur permettait de faire avaient de la valeur à leurs yeux. Si j'étais resté là, je serais à l'aise aujourd'hui. Je n'aurais pas ruiné mes rivaux, mais j'aurais attiré une bonne partie de la clientèle de la ville. Je gagnais de l'argent, mais je n'étais pas satisfait.

"Dans la seconde ville, il y avait d'autres magasins vendant au comptant et, en outre, les conditions y étaient entières.